



DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020



**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

# SOMMAIRE



**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

## **SOMMAIRE**

Introduction

1. La loi de Finances 2020, et les 3 lois de finances rectificatives 2020
2. Analyse financière Budget principal 2017-2019
3. Zoom sur la structure des effectifs
4. Perspectives 2020-2022
5. Orientations proposées pour l'établissement du budget 2020
6. Les budgets annexes



**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

# INTRODUCTION



**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

# INTRODUCTION

## 1. Rappel

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires (DOB) :

- dans les communes de plus de 3500 habitants
- dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget. Cependant, dans le cadre de la période d'urgence sanitaire liée au coronavirus, l'article 4, VIII. de l'ordonnance 2020-330 du 25 mars 2020, relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales, a supprimé pour 2020 le délai entre le débat d'orientations budgétaires et le vote du budget primitif.

Ce débat peut exceptionnellement avoir lieu lors de la séance d'adoption du budget primitif, mais préalablement à son adoption.

### . Objectifs du DOB

- avoir une vision des grands enjeux économiques nationaux, intercommunaux et communaux (Loi de Finances)
- examiner l'évolution des dépenses et recettes budgétaires communales et débattre sur les objectifs financiers de la commune.



**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

# **1. LA LOI DE FINANCES 2020 ET LES 3 LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 2020**



DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020

## 1. LA LOI DE FINANCES 2020

### La loi de Finances 2020

- **La taxe d'habitation**

Le point 1.6 de l'article 5 du PLF 2020 prévoit que les communes et EPCI perdent leur pouvoir de taux sur la taxe d'habitation : les taux de TH 2020 sont figés à leur niveau de 2019. Par ailleurs le coefficient de revalorisation des bases (2,2% en 2019) ne sera pas appliqué pour la TH en 2020.

- **Transfert de la part départementale de taxe sur le foncier bâti aux communes à compter de 2021**

Afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation, le PLF prévoit le transfert de la part départementale de taxe sur le foncier bâti aux communes à compter de 2021. Ainsi le taux de TFB 2021 de chaque commune sera égal à la somme du taux départemental de foncier bâti 2019 et du taux communal de foncier bâti 2019.

Maintien d'une imposition sur les résidences secondaires et les locaux vacants

- **La dotation forfaitaire des communes**

Le PLF 2020 n'introduit pas de modification dans le calcul de la dotation forfaitaire qui continuera d'évoluer en fonction de l'évolution de la population.

- **Nouveau report de l'automatisation du FCTVA au 01/01/2021**



**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

## **1. LA LOI DE FINANCES 2020**

### **Les lois de finances rectificatives 2020**

- Report des dates d'adoption des documents budgétaires :
  - La date limite d'adoption du budget primitif 2020 et de vote du compte administratif 2019 est repoussée au 31 juillet 2020.
  - Les délais afférents à la présentation du rapport d'orientations budgétaires (ROB) et à la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) sont suspendus. Ainsi, ce dernier peut être tenu lors de la séance de l'organe délibérant au cours de laquelle le budget est présenté à l'adoption.
  
- Pour l'exercice 2020, le plafond du crédit pour dépenses imprévues des communes est porté à 15 % des dépenses prévisionnelles de chaque section (contre 7,5% habituellement).
  
- La date limite de vote des taux et des tarifs des impôts locaux pour les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre est reportée au 3 juillet 2020 (contre le 15 ou le 30 avril habituellement).
  
- Un lissage sur trois ans des coûts et dépenses engagés durant la crise
  
- Abondement exceptionnel de la Dotation de soutien à l'investissement local



**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

## **2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2017-2019**



DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020

## 2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2017-2019

**Le résultat net, ou disponible**, représente l'autofinancement net dégagé pour contribuer au financement du Budget.

Il est en augmentation entre 2018 et 2019, passant de 2 499 869 € en 2018 à 3 088 551 € à fin 2019.

Cette hausse s'explique par des programmes de travaux inscrits au budget 2019 non réalisés ou réalisés partiellement au 31/12/19: agrandissement du musée Friry, reconstruction du petit manège au Centre Hippique, accessibilité dans les ERP 1<sup>ère</sup> tranche, rénovation de la piste d'athlétisme du stade de Béchamp. Si ces travaux avaient été réalisés à fin 2019, le résultat net serait en baisse par rapport à 2018 et atteindrait 1 516 921 €

### 1 - LES DONNEES GENERALES ET LE RESULTAT

#### 1.1 - Les grandes masses financières

	2017	2018	2019
Recettes de fonctionnement	11 865 014	12 375 505	12 138 911
Dépenses de fonctionnement	11 240 823	11 075 177	10 722 737
Recettes d'investissement	1 391 431	846 357	1 496 369
Dépenses d'investissement	2 337 101	1 733 377	2 323 861

#### Evolution

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Recettes de fonctionnement	1,15 %	2,31 %
Dépenses de fonctionnement	-2,33 %	-4,61 %
Recettes d'investissement	3,7 %	7,54 %
Dépenses d'investissement	-0,28 %	-0,57 %

#### 1.2 - Fonds de roulement et résultat des exercices

	2017	2018	2019
Fonds de roulement en début d'exercice	2 405 326	2 086 560	2 499 869
Résultat de l'exercice	-321 479	413 309	588 682
Fonds de roulement en fin d'exercice	2 083 848	2 499 869	3 088 551

Le fonds de roulement début d'exercice N est composé des montants inscrits au 002, 001 et 1068 de l'année N tels que résultant de la clôture de l'année N-1.

#### 1.3 - L'endettement

	2017	2018	2019
Encours au 1er janvier	9 917 976	10 156 653	10 349 897
Ratio de désendettement	17 ans	11,6 ans	7,5 ans
Emprunt	960 000	391 000	1 095 000

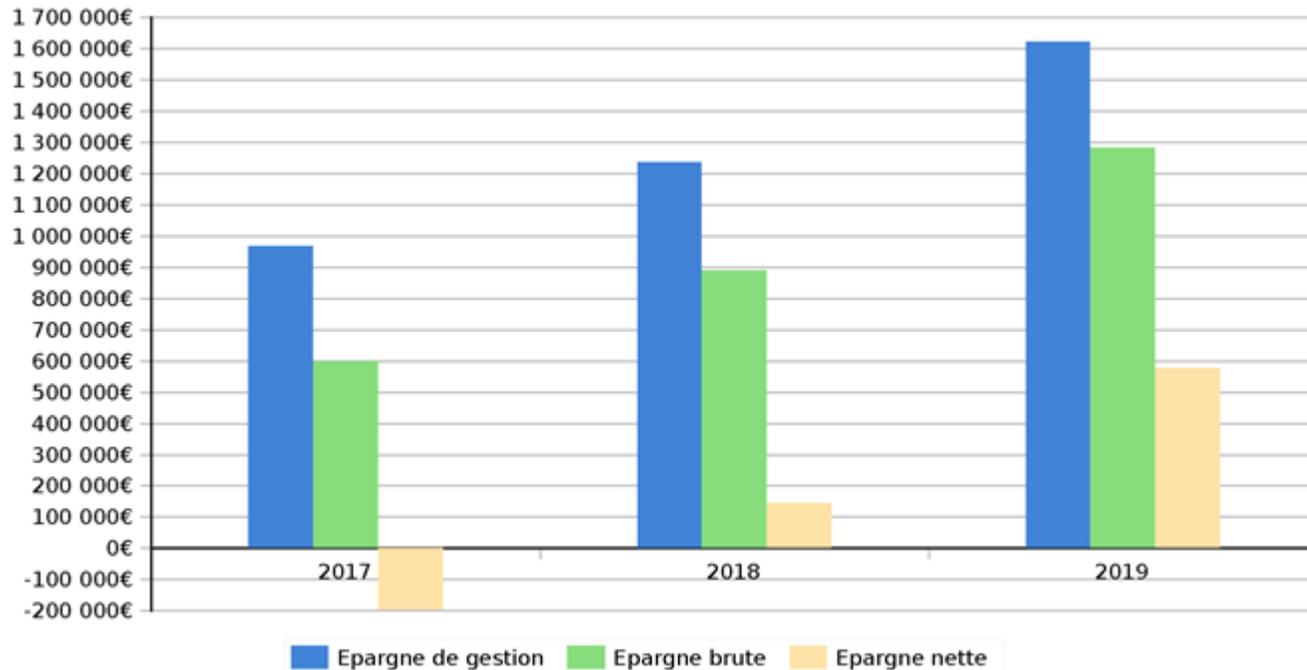


## 2 - LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

### 2.1 - Les épargnes

	2017	2018	2019
Recettes de fonctionnement	11 865 014	12 375 505	12 138 911
Epargne de gestion	966 100	1 236 765	1 619 950
Epargne brute	597 971	888 909	1 282 755
Taux d'épargne brute (en %)	5,05 %	7,43 %	10,68 %
Epargne nette	-196 936	146 152	576 182

### Epargnes



**L'épargne nette** est l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel.

Elle s'était détériorée à fin 2017 à cause de dépenses imprévues, non budgétées au Budget initial 2017, liées à la reprise de la compétence animation : charges supplémentaires pour le Palais des Congrès et le Centre d'Hébergement (fluides, entretien..) et mise en place de nouvelles animations pour développer l'attractivité de la Ville.

**Le premier objectif du DOB 2019 était d'améliorer l'épargne nette de la Ville, et il a été atteint puisqu'elle s'élève à 576 182 € à fin 2019.** Elle sera utilisée pour le financement de nouveaux investissements.



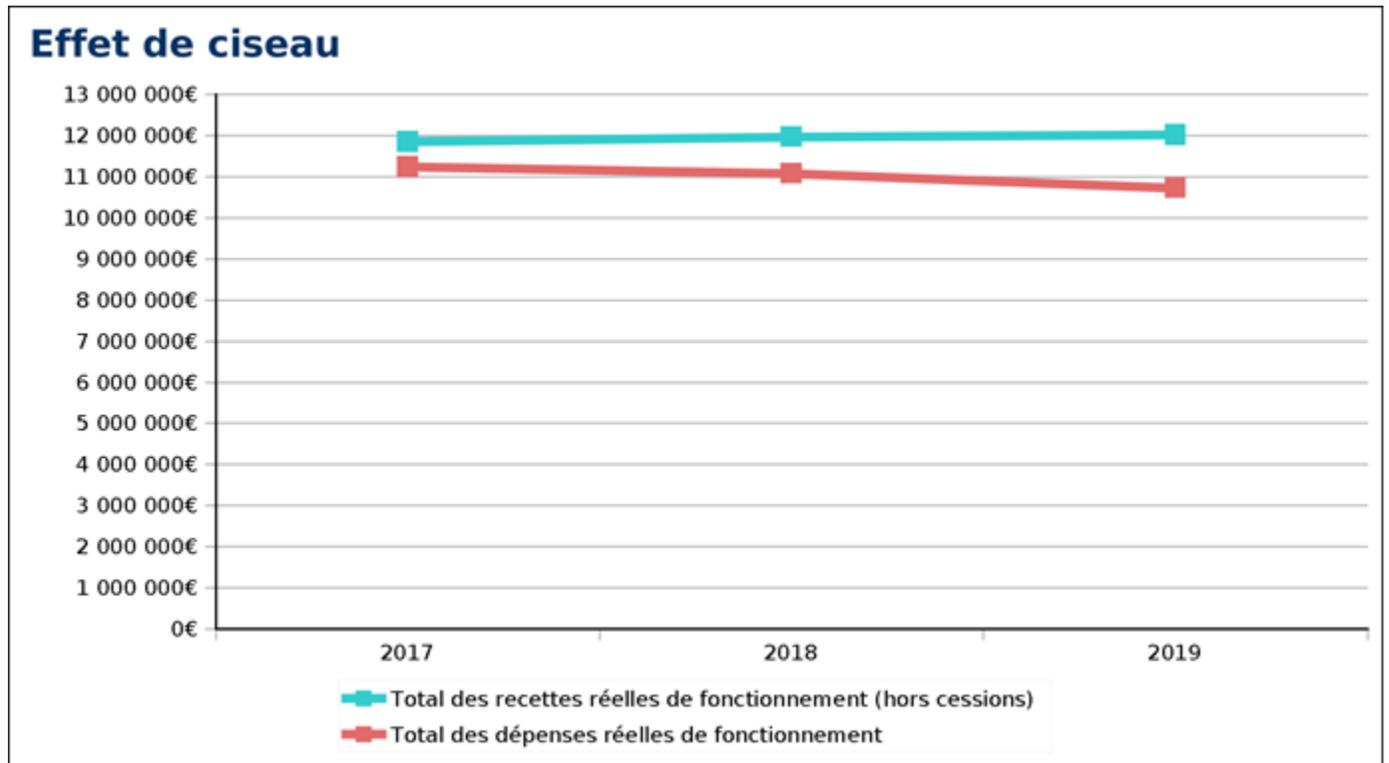
# DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020

## 2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2017-2019

L'effet ciseau est l'évolution divergente des produits et des charges de fonctionnement. Jusqu'à fin 2016, la commune a vu ses dépenses augmenter plus fortement que ses recettes. **Or, depuis 2017, cette tendance s'inverse avec des dépenses en baisse de -4,6 % et des recettes en augmentation de 1,4 % suite à des économies de fonctionnement réalisées.**

### 1.2 - Effet de ciseau

	2017	2018	2019
Recettes de fonctionnement (hors cessions)	11 838 794	11 964 085	12 005 491
Dépenses de fonctionnement	11 240 823	11 075 177	10 722 737





**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

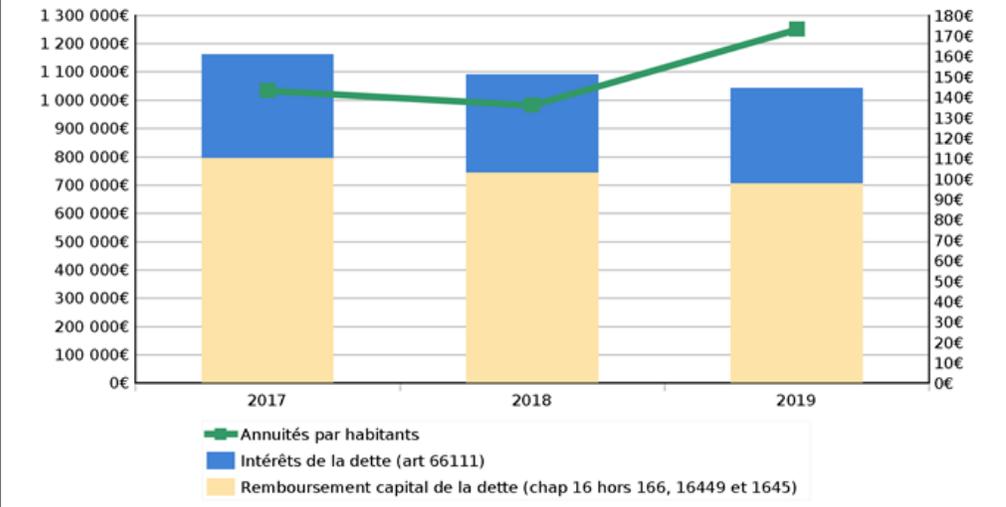
**2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2017-2019**

**3 - LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT**

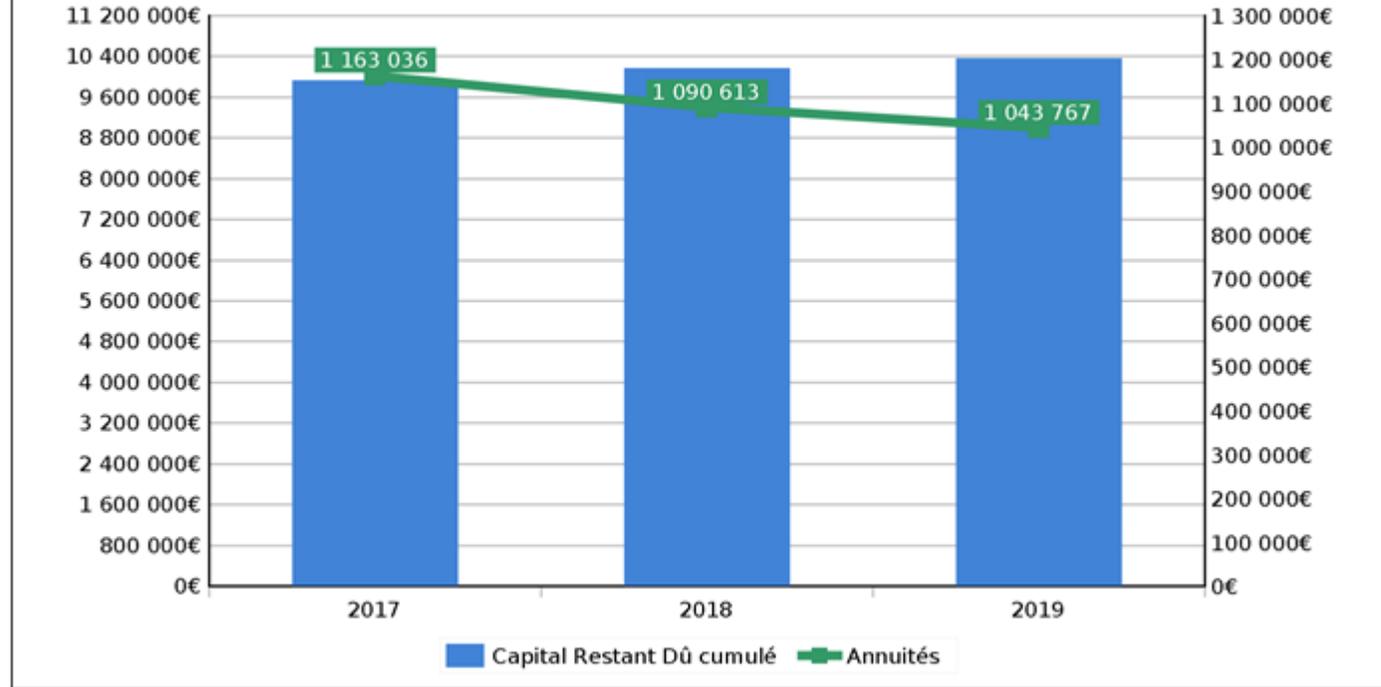
**1.1 - Encours de dette et annuité**

	2017	2018	2019
Capital Restant Dû (au 01/01)	9 917 976	10 156 653	10 349 897
Evolution en %	-3,6 %	2,41 %	1,9 %
Annuités	1 163 036	1 090 613	1 043 767
Evolution en %	1,7 %	-6,23 %	-4,3 %

**Remboursement**



**Encours de dette**



Le niveau de l'endettement augmente entre 2018 et 2019 suite principalement à la souscription d'emprunts réalisés en 2019 (agrandissement musée Friry, reconstruction du petit manège au Centre Hippique, et rénovation de la piste d'athlétisme du stade de Béchamp) pour un montant total de 1 095 000 €.

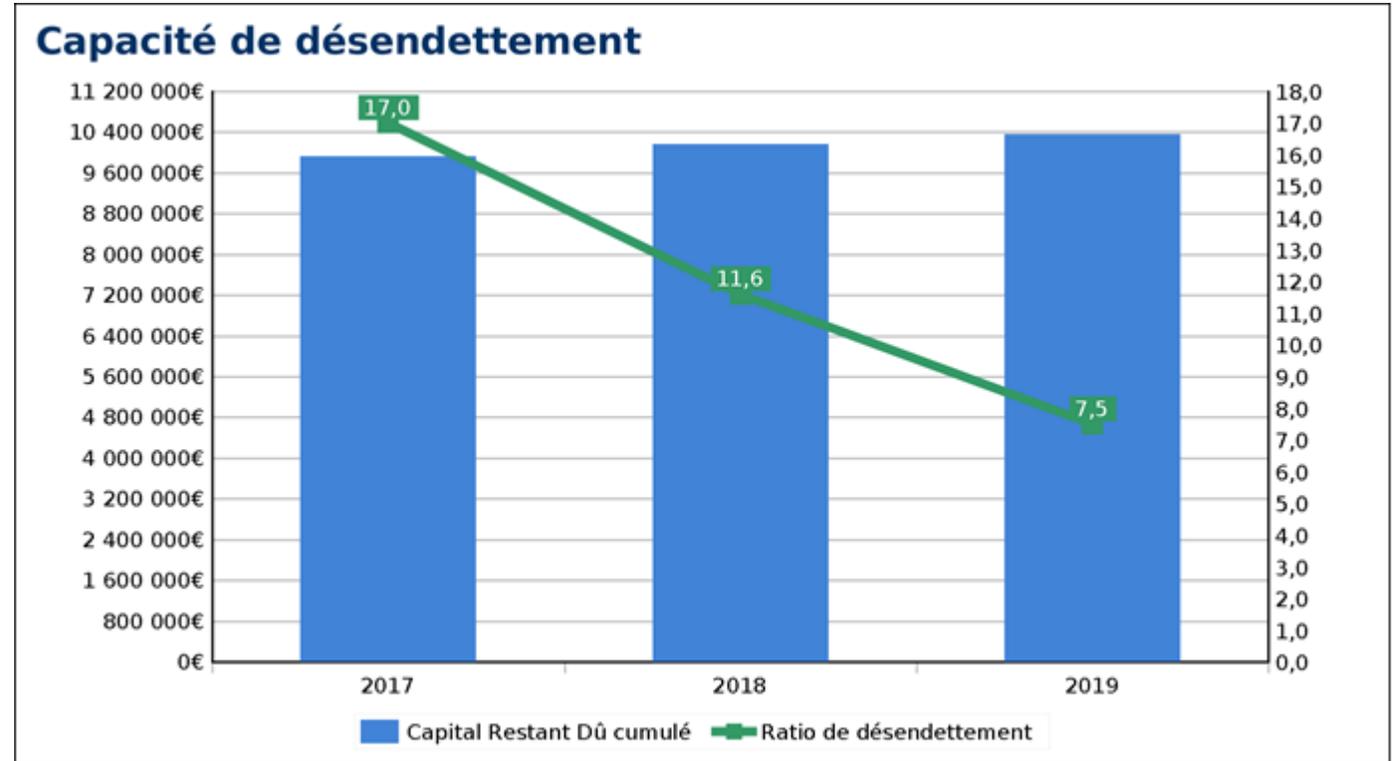


# DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020

## 2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2017-2019

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante :  
$$\text{encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours} / \text{épargne brute de l'année en cours}$$

### 3.2 - Ratio de désendettement



Le ratio de désendettement atteint 7,5 années à fin 2019, ce qui est conforme aux préconisations de loi de finances 2018-2022 ( ratio entre 11 et 13 années)

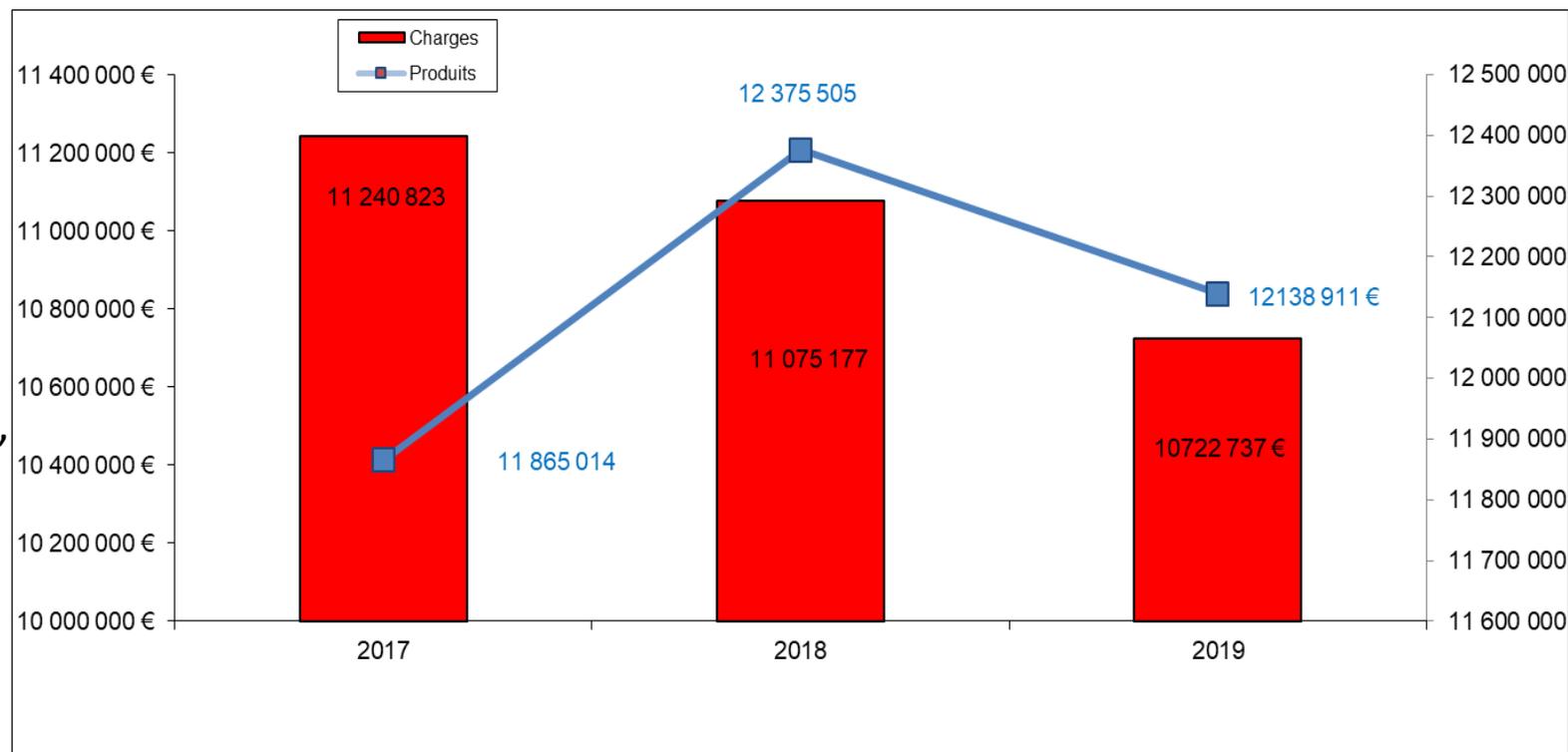


DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020

## 2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2017-2019

La Ville, comme prévu au DOB 2019, a réussi en 2019 à optimiser ses recettes de fonctionnement et à limiter ses dépenses de fonctionnement afin d'améliorer sa situation financière. Ainsi, entre 2018 et 2019, les dépenses sont en baisse de 3 %, soit – 352 000 € et les recettes en légère diminution de 2 %, soit - 236 500 € suite principalement à des ventes de bâtiments moins importantes entre 2018 et 2019 et à l'absence de versement du budget forêt au Budget Principal.

### Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement entre 2017 et 2019



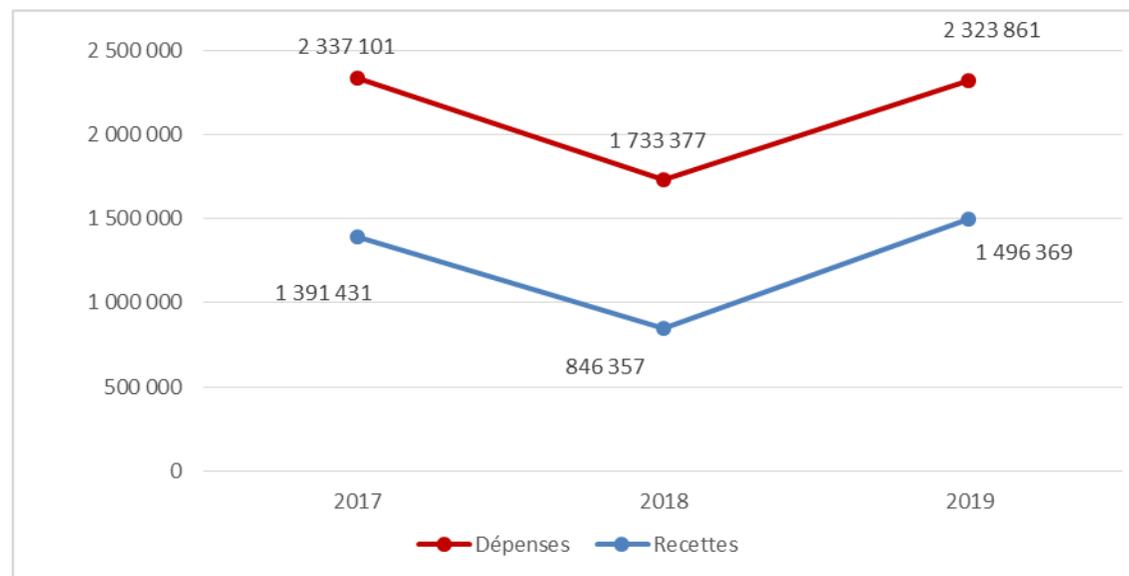
Les ventes réalisées 2019 : 2 parcelles à Vogelis pour 130 000 € et vente de petits matériels pour 3 420 €.



**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

**2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2017-2019**

**Evolution des dépenses et des recettes réelles  
d'investissement entre 2017 et 2019**



Entre 2018 et 2019, les dépenses et recettes d'investissement augmentent car des programmes de travaux importants, inscrits en 2018, ont été réalisés complètement ou partiellement en 2019 avec le versement des subventions et des emprunts souscrits.

Il s'agit notamment des travaux de rénovation et d'extension du musée Friry et la réfection de la piste d'athlétisme du stade de Béchamp.



**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

# **3. ZOOM SUR LA STRUCTURE DES EFFECTIFS**



DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020

### 3. ZOOM SUR LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

Les effectifs permanents de la ville de Remiremont connaissent une baisse entre 2014 et 2018, liée principalement :

- A la limitation des remplacements des départs et disponibilités (8 remplacements pour 15 départs en 2018).
- Au transfert des 9 agents de l'école de musique.

Les effectifs diminuent également entre 2018 et 2019 suite au non remplacement du collaborateur de cabinet et de deux départs en retraite.

Personnel permanent au 31/12/N					
	2015	2016	2017	2018	2019
filière administrative	43	43	41	40	40
Filière technique	95	92	93	87	85
filière sociale	10	9	9	9	9
filière sportive	8	7	7	7	7
filière culturelle	14	15	15	5	5
filière PM	3	4	4	4	4
Filière animation		4	7	7	7
<b>Total postes permanent</b>	<b>173</b>	<b>174</b>	<b>176</b>	<b>159</b>	<b>157</b>
Collaborateur de cabinet			1	1	1
<b>Total poste collaborateur de cabinet</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>



**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

**3. ZOOM SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL ET SUR  
LA STRUCTURE DES EFFECTIFS**



**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

## **4. PERSPECTIVES 2020-2022**



**Objectifs triennaux :**

- Reconstitution progressive d'une épargne nette (59 443 € en 2022) malgré les impacts du COVID-19 qui permettra de financer de nouveaux projets d'investissement.
- Maintien d'un niveau d'investissement à 1 500 000 € de dépenses nouvelles par an.
- Stabilisation du fonds de roulement à 1 700 000 €/an en moyenne.
- Limitation du ratio de désendettement à une moyenne de 13 ans sur les 3 années.

**LES GRANDES MASSES FINANCIERES**

Les masses budgétaires

	2020	2021	2022
<b>Recettes de fonctionnement</b>	12 374 001	11 546 442	11 552 540
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	10 673 953	10 691 826	10 643 278
<i>dont intérêts de la dette</i>	318 441	300 843	285 456
<b>Recettes d'investissement</b>	2 360 148	1 746 360	1 219 060
<i>dont emprunts souscrits</i>	690 000	800 000	800 000
<b>Dépenses d'investissement</b>	5 456 085	2 295 490	2 352 568
<i>dont capital de la dette</i>	738 878	792 741	849 819
<i>dont P.P.I</i>	4 714 458	1 500 000	1 500 000

Soldes financiers

	2020	2021	2022
Epargne de gestion	1 078 489	1 155 459	1 194 718
Epargne brute	760 048	854 616	909 263
Epargne nette	21 170	61 876	59 443

Fonds de roulement et résultat prévisionnel

	2020	2021	2022
Fonds de roulement en début d'exercice	3 088 551	1 692 662	1 998 149
Résultat de l'exercice	-1 395 889	305 486	-224 246
Fonds de roulement en fin d'exercice	1 692 662	1 998 149	1 773 903

Endettement

	2020	2021	2022
Encours au 31 décembre	10 144 446	10 151 706	11 521 518
Ratio de désendettement	13,3 ans	11,9 ans	12,7 ans
Emprunt	690 000	800 000	800 000



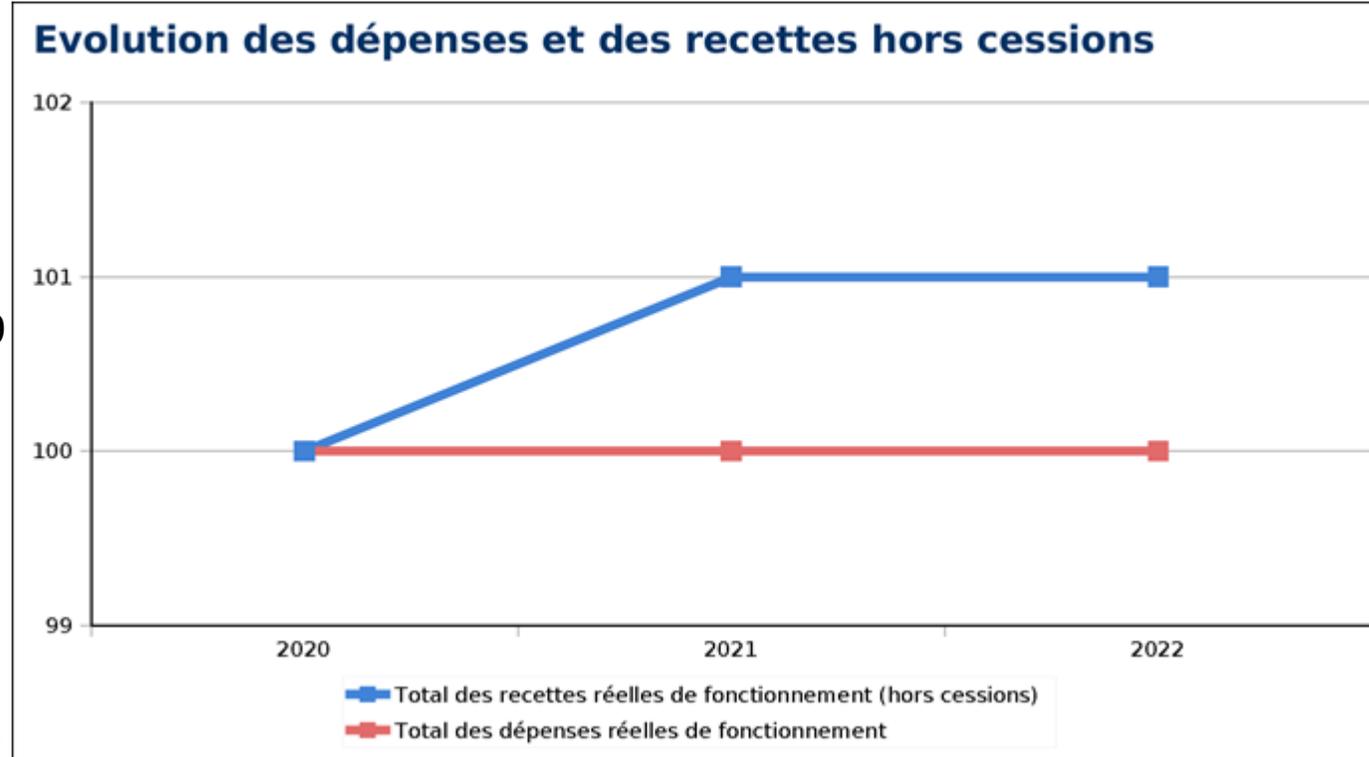
# DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020

## 4. PERSPECTIVES 2020-2022

### EVOLUTION SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2020	2021	2022
Recettes de fonctionnement (hors cessions)	11 434 001	11 546 442	11 552 540
<i>Evolution n-1</i>	-4,76 %	0,98 %	0,05 %
Dépenses de fonctionnement	10 673 953	10 691 826	10 643 278
<i>Evolution n-1</i>	-0,45 %	0,17 %	-0,45 %

- **Evolution des dépenses de fonctionnement :**
  - Diminution des dépenses de fonctionnement 2020 de 0,45% malgré les impacts du COVID 19 ( achat masques, gants, gels, matériels....).
  - Baisse des dépenses dès 2021 de 0,17% afin de maintenir une épargne nette suffisante au financement de nouveaux travaux d'investissement.
  - Poursuite de la baisse en 2022 avec une nouvelle diminution de 0,45 % se basant sur les objectifs de 2020.





**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

**4. PERSPECTIVES 2020-2022**

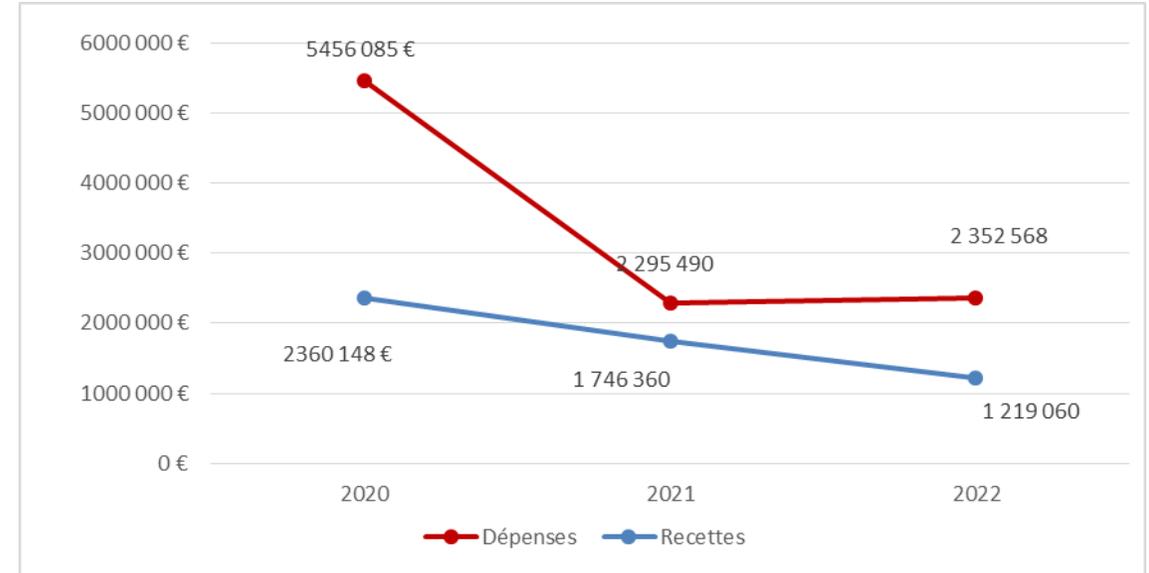
- En 2020, hausse des dépenses et des recettes liée aux programmes de travaux budgétés initialement en 2019

- A partir de 2021, le niveau d'investissement est maintenu à 1 500 000 €/an de dépenses nouvelles, équilibré par des recettes incluant des subventions, des cessions et un recours modéré à l'emprunt de 800 000 €/an.

Les financeurs du PPI

	2020	2021	2022	Total
Autres	120 836	0	0	120 836
Département	482 637	0	0	482 637
EPCI	0	0	0	0
Etat	598 964	150 000	150 000	898 964
Région	180 908	0	0	180 908
<b>Total</b>	<b>1 383 345</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>1 683 345</b>

**EVOLUTION SECTION D'INVESTISSEMENT**



Les dépenses prévues au PPI

	2020	2021	2022	Total
INVESTISSEMENT 2021	0	1 500 000	0	1 500 000
INVESTISSEMENT 2022	0	0	1 500 000	1 500 000
INVESTISSEMENTS 2020	4 714 458	0	0	4 714 458
<b>Total</b>	<b>4 714 458</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>7 714 458</b>

Les principaux projets 2020 sont :

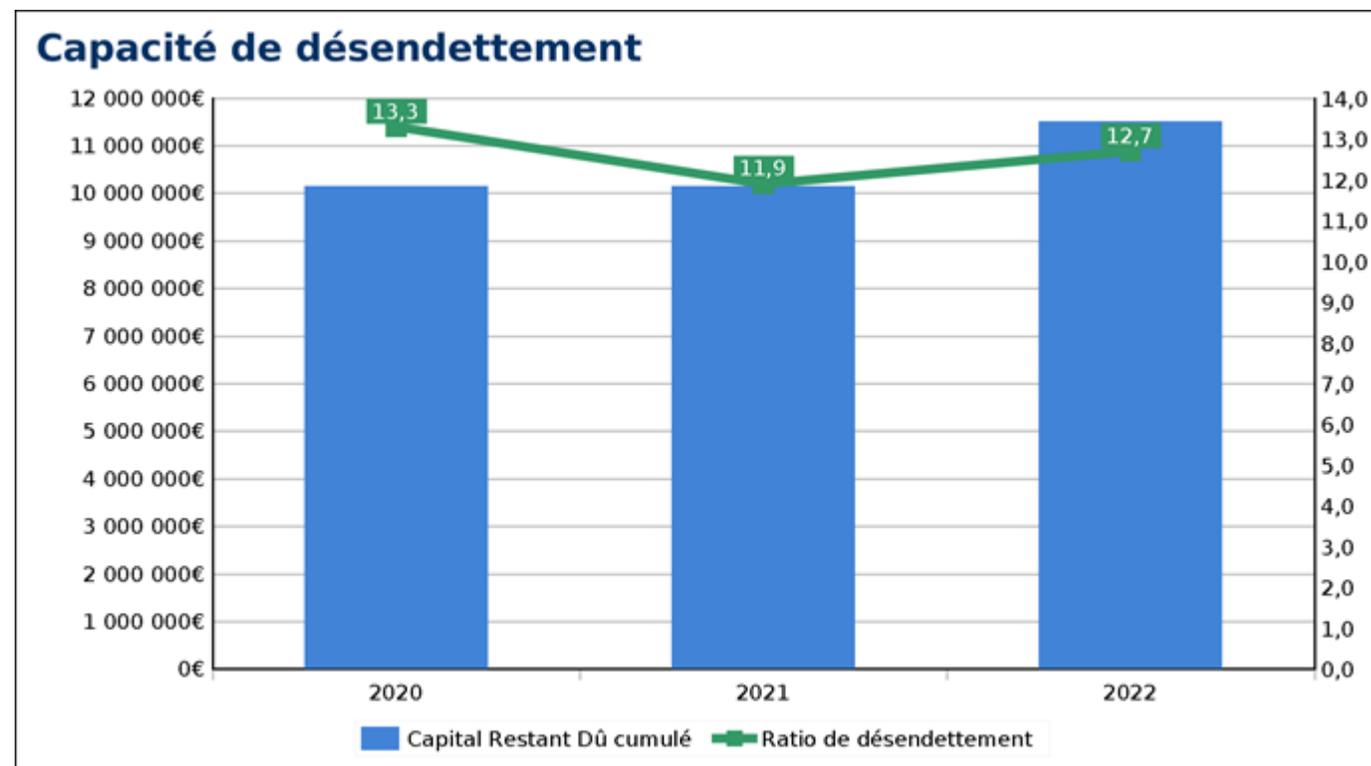
- Les travaux d'accessibilité dans les E.R.P : 800 000 €
- La construction du petit manège du Centre Hippique : 510 000 €
- La rénovation de la piste d'athlétisme du stade de Béchamp (solde) pour 1 104 268 €



La capacité de désendettement s'établirait à 13,3 ans en 2020 suite à une hausse des dépenses d'investissement (comme détaillé dans le PPI). En 2021 et 2022, elle s'établirait entre 11,9 et 12,7 années comme préconisé par la loi de finances 2018-2022.

## L'endettement

### Evolution de l'endettement entre 2020 et 2022





**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

# **5. ORIENTATIONS PROPOSEES DANS LE CADRE DU BUDGET 2020**



DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020

## 5. ORIENTATIONS PROPOSEES POUR 2020

- **Baisser les dépenses de fonctionnement malgré les impacts du COVID19:**
  - . Hausse des charges à caractère général de 8 %
  - . Maintien des charges de personnel,
  - . Diminution des autres charges de gestion courante :
    - Baisse des subventions aux associations ( hors crédits réservés) de 27%
    - Baisse de la subvention au CCAS de 22 %
  
- **Maintenir les recettes de fonctionnement**
  - . Maintien des taux d'imposition,
  - . Hausse prévisionnelle de 1 % des recettes fiscales,
  - . Augmentation modérée des tarifs et redevances municipaux,
  - . Maintien prévisionnel des dotations.



## 5. ORIENTATIONS PROPOSEES POUR 2020

- **Diminuer les dépenses d'investissement :**
  - . Réinscription au budget 2020 des travaux non réalisés en 2019 :  
accessibilité dans les ERP 1<sup>ère</sup> tranche, reconstruction du petit manège  
du Centre Hippique et réfection de la piste d'athlétisme pour  
un montant total de 2 414 268 €
  
- **Optimiser les recettes d'investissement**
  - . Recours à l'emprunt pour un montant total de 690 000 € avec une capacité  
de désendettement de 13,3 années à fin 2020
  - . Octroi de subventions pour un montant total de 1 383 000 €,
  - . Recherche de nouvelles subventions d'investissement.



**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

## **6. LES BUDGETS ANNEXES**



## SERVICE DE L'EAU

Après application du coefficient de révision annuel ( **1,0767 en 2020** contre 1,0539 en 2019) sur le prix de l'eau ( **0,8370 €/m<sup>3</sup>**) figurant au contrat, celui-ci s'établira à **0.9012 €/m<sup>3</sup>** contre 0.8821 €/m<sup>3</sup> en 2019.

Afin de réaliser les travaux obligatoires au bon entretien des réseaux tout en atteignant l'équilibre budgétaire de ce service, une augmentation de la surtaxe est envisagée cette année et le tarif 2020 serait fixé à **0,44 €/m<sup>3</sup>** ( 0,2194 €/m<sup>3</sup> en 2019).

Principaux nouveaux travaux pouvant être inscrits au budget 2020 :

- Amélioration protection incendie : 20 000 €
- Travaux de réseau d'eau potable 2020 : 190 000 €
- Renouvellement de branchements : 20 000 €



DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020

## 6. LES BUDGETS ANNEXES

### SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Une augmentation de la redevance d'assainissement est envisagée cette année à **1,83 €/m<sup>3</sup>** contre 1,0608 €/m<sup>3</sup> en 2019, afin de couvrir la perte de la contribution du budget principal et maintenir l'équilibre budgétaire du service de l'Assainissement.

Principaux nouveaux travaux pouvant être inscrits au budget 2020 :

Passage caméra : 25 000 €

Levés topographiques des réseaux d'assainissement : 20 000 €

Extension des réseaux : 35 000 €



## BUDGET FORET

Le montant du programme annuel de travaux de l'O.N.F. 2020 s'élève à **82 651,00 €**, réparti pour :

- **3 580,00 € en section d'investissement,**
- **79 071,00 € en section de fonctionnement.**

Le produit des ventes de bois est évalué par l'ONF à **160 000 €**.



**DEBAT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
POUR 2020**

**DEBAT**